

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2006

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES
(Deuxième lecture) - (n° 3303)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 441

présenté par
M. Flajolet

ARTICLE 26

Dans l'alinéa 35 de cet article, substituer aux mots :

« à la première phrase du deuxième alinéa »,

les mots :

« au II ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.